Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212202600-20260721-2026_07_05-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13

VOTE
A l'unanimité des présents Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le dix juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr Xavier HAMON, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 30 juin 2026.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 30 juin 2026.**

Présents : HAMON Xavier, LE POTIER Jacques, EVANO Jacques, LE HELLOCO Laëtitia, DUCATILLON Marie-Luce, FROTTIN Emilie, ROBIN Julien, MALHEU Julie, LE POTIER Pierre, Florent TILLY, Adeline COLLIN, Kévin CARREE

Absents ayant donné pouvoir : TAILLARD Michel donne pouvoir Jacques LE POTIER

Absente : LE MAUX Anaïs, PERRUSSEL Katy
A été nommé secrétaire : Mme. LE HELLOCO Laëtitia

2026-07-05 Extension du centre de secours Uzel

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération du 20 mai 2026, un accord pour participer financièrement à l'extension du centre de secours d'Uzel a été validé sous réserve d'une répartition entre les communes de l'ancien canton d'Uzel.

Le SDIS participe à hauteur de 62500€. Après en avoir échangé entre les maires, la répartition des 40 000€ restant à charge sous réserve qu'Uzel finance les 22 500 € supplémentaire a été arrêtée comme suit, tenant compte du nombre moyens d'intervention et de la population couverte :

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212202600-20260721-2026_07_05-DE

Communes	Pop	%	50 % pop	Interventions	%	50 % interventions	Total Gal
Allineuc	596	24.04%	4 807.23 €	100	19.27%	3 853.56 €	**8 660.79 €**
Saint Hervé	401	16.17%	3 234.39 €	112	21.58%	4 315.99 €	**7 550.38 €**
Saint Thélo	189	7.62%	1 524.44 €	29	5.59%	1 117.53 €	**2 641.97 €**
Merléac	401.4	16.19%	3 237.62 €	94	18.11%	3 622.35 €	**6 859.97 €**
Grâce-Uzel	429	17.30%	3 460.24 €	72	13.87%	2 774.57 €	**6 234.80 €**
Le Quillio	463.2	18.68%	3 736.09 €	112	21.58%	4 315.99 €	**8 052.08 €**
Total	2479.6	100.00%	20 000.00 €	519	100.00%	20 000.00 €	**40 000.00 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **VALIDER** la subvention d'un montant de 8052.08€ pour participer financièrement à l'extension du centre de secours d'Uzel
- **AUTORISE** le Maire à signer tout relatif à la subvention
- **CHARGER** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Xavier HAMON
Le 16 juillet 2026



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes